



Bar Restaurant

Publié sur actify.fr le novembre 15, 2023

236 vues

Adresse:

10, rue de Parme

Date de fin de commercialisation:

05/12/2023

Date limite de dépôt des offres:

05/12/2023

Etude:

SELARL AXYME

Activité exercée : restaurant, bar

Description du lieu d'exploitation :

Localisation Géographique du bien :

10, rue de Parme 75009 PARIS

Destination des locaux :

Bar, restaurant

Désignation :

Au rdc : un local commercial en façade sur la rue de Parme, avec cuisine, local téléphone, WC toilettes et trappe donnant accès aux caves et cellier

Au sous-sol : une cave avec accès par la descente du sous-sol et couloir commun

Au sous-sol : une cave et un cellier avec accès par une trappe

Situation locative :

Le loyer actuel, après révisions annuelles, est de 6.760,70 € HC HT par trimestre.

Bail commercial en date du 1er juillet 2013 pour se terminer le 30 juin 2022

Dépôt de garantie :

Non communiqué

Garantie ou clause particulière :

- Fourniture d'une garantie à première demande et/ou d'un acte de caution bancaire pour un montant au moins égal à deux ans de loyer en principal au moment de la cession du fonds de commerce, ladite caution et/ou garantie devra être valable pendant toute la durée du bail.

IMPORTANT :

Au regard des stipulations contractuelles précitées, le preneur devra, en sus du prix offert, s'acquitter directement entre les mains du bailleur de l'intégralité des arriérés de loyers et charges nés antérieurement au jugement d'ouverture de la procédure collective, lesquels ont été estimés à 8.200 €, sous réserve de la déclaration de créance du bailleur et de son admission par le Juge Commissaire.

Le fonds de commerce se compose des éléments suivants :

- la clientèle, l'achalandage
- le nom commercial,
- le droit au bail des locaux sis 10 Rue de Parme - 75009 PARIS
- le matériel et mobilier selon inventaire du Commissaire Priseur, Stock

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES AU 05/12/2023 A 17 HEURES EN L'ETUDE DE ME VAN KEMMEL.

AUDIENCE D'OUVERTURE DES PLIS CACHETES LE 06/12/2023 A 14 HEURES 30 AU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS